

Logement en Île-de-France : la fin des vaches maigres ?

 gpmetropole-infos.fr/logement-en-ile-de-france-la-fin-des-vaches-maigres/

January 11,
2017



En Conseil des ministres la semaine dernière, Emmanuelle Cosse, ministre du Logement et de l'Habitat durable a livré une communication enthousiaste sur les derniers chiffres du logement en Île-de-France.

Elle note ainsi que 74 200 logements ont été mis en chantier en 2016 et 88 100 logements ont été autorisés. Une dynamique qui s'observe également en matière de logement social avec plus de 35 000 logements locatifs sociaux agréés en Ile-de-France, dont plus de 11 300 PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) et près de 13 550 PLUS (Prêt Locatif à Usage Social), la somme des deux étant en augmentation de 25 % par rapport à 2015.

Pour 2017, 37 000 nouveaux logements sociaux sont programmés, dont 70 % pour les ménages les plus modestes (en PLAI et PLUS).

Elle dresse, par ailleurs, un bilan des actions spécifiques menées dans le cadre de la politique de la ville. 59 quartiers d'intérêt national et 43 quartiers d'intérêt régional ont ainsi été retenus dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). 190 millions d'euros vont y être investis. Après Clichy-sous-Bois et Grigny, deux autres opérations de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD-IN) sont en cours de préfiguration à Mantes-la-Jolie et Argenteuil. Enfin la lutte contre la division pavillonnaire (pour lutter contre les marchands de sommeil) est en place avec la création au 1^{er} janvier 2017 de la Société de réhabilitation pour les pavillons dégradés (SOREPAD)

De son côté, la Région Île-de-France a présenté le 5 janvier sa stratégie budgétaire en faveur du logement. Elle entend consacrer 40 millions d'euros pour favoriser la mixité sociale en Ile-de-France en ne finançant plus de logement très social dans les communes qui en comptent plus de 30 %. 250 millions d'euros seront aussi mobilisés durant la mandature pour le NPRU tandis que 25 millions d'euros seront alloués à la réalisation de logements destinés aux jeunes et aux étudiants. Entre 10 et 12 millions d'euros seront débloqués en 2017 en faveur de l'efficacité énergétique des logements et des bâtiments et 11,5 millions d'euros iront pour la réhabilitation des copropriétés dégradées dans des quartiers de Sarcelles, Mantes-la-Jolie, Epinay, Bondy, Bobigny, Courcouronnes, Garges-lès-Gonesse, Villiers-le-Bel ou encore Sevran.

Au total, le Conseil régional a décidé d'un plan d'investissement de 2 milliards d'euros dans les prochaines années en faveur de la politique de la ville, des quartiers et du renouvellement urbain. Outre le logement proprement dit, ce plan intègre la sécurisation des quartiers, le développement des services et des commerces de proximité, la construction d'équipements publics et les transports.